

REPUBLIQUE FRANÇAISE
2014
19.03.14

SM du Bassin de Vie d'Avignon

Numéro SIRET : **25840315300012**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE D'AVIGNON

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : Budget SMBVA

ANNEE 2013

Code INSEE 84092	SM du Bassin de Vie d'Avignon Budget SMBVA	CA 2013
---------------------	---	------------

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	254 191
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	96,89	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	99,76	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	66,25	0,00
5	Encours de la dette	330 536,66	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MÉMOIRE

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	605 744,08	G	614 625,29
	Section d'investissement	B	211 241,31	H	254 859,90
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE 2012	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	6 026,94 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	19 582,18 (si déficit)	J	(si excédent)
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)			836 567,57 = A+B+C+D		875 512,13 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2014 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2014		0,00 = E+F		0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		605 744,08 = A+C+E		620 652,23 = G+I+K
	Section d'investissement		230 823,49 = B+D+F		254 859,90 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		836 567,57 = A+B+C+D+E+F		875 512,13 = G+H+I+J+K+L

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	102 168,00	94 019,03	423,45	0,00	7 725,52
012	Charges de personnel et frais assimilés	181 600,00	178 890,31	0,00	0,00	2 709,69
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	207 012,04	204 795,86	0,00	0,00	2 216,18
Total des dépenses de gestion courante		490 780,04	477 705,20	423,45	0,00	12 651,39
66	Charges financières	16 176,46	12 684,09	2 666,31	0,00	826,06
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		506 956,50	490 389,29	3 089,76	0,00	13 477,45
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	112 265,03	112 265,03			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		112 265,03	112 265,03			0,00
TOTAL		619 221,53	602 654,32	3 089,76	0,00	13 477,45
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	585 225,59	585 225,59	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		585 225,59	585 225,59	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 430,70	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		585 225,59	586 656,29	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	27 969,00	27 969,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		27 969,00	27 969,00			0,00
TOTAL		613 194,59	614 625,29	0,00	0,00	0,00
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012		6 026,94				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	165 300,00	147 800,00	0,00	17 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 590,49	3 148,95	0,00	1 441,54
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		169 890,49	150 948,95	0,00	18 941,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 323,36	32 323,36	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		32 323,36	32 323,36	0,00	0,00
45..	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		202 213,85	183 272,31	0,00	18 941,54
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	27 969,00	27 969,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		27 969,00	27 969,00		0,00
TOTAL		230 182,85	211 241,31	0,00	18 941,54
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012		19 582,18			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	37 500,00	42 594,87	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		137 500,00	142 594,87	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00			
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		137 500,00	142 594,87	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	112 265,03	112 265,03		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		112 265,03	112 265,03		0,00
TOTAL		249 765,03	254 859,90	0,00	0,00
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2012		0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	94 442,48		94 442,48
012	Charges de personnel et frais assimilés	178 890,31		178 890,31
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	204 795,86		204 795,86
66	Charges financières	15 350,40	0,00	15 350,40
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	112 265,03	112 265,03
	Dépenses de fonctionnement - Total	493 479,05	112 265,03	605 744,08
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	27 969,00	27 969,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	32 323,36	0,00	32 323,36
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	147 800,00	0,00	147 800,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 148,95	0,00	3 148,95
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	183 272,31	27 969,00	211 241,31
	Pour information			19 582,18
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012			19 582,18

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	585 225,59		585 225,59
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits Exceptionnels	1 430,70	27 969,00	29 399,70
Recettes de fonctionnement - Total		586 656,29	27 969,00	614 625,29
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012				6 026,94

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	42 594,87	0,00	42 594,87
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	100 000,00	0,00	100 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		112 265,03	112 265,03
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		142 594,87	112 265,03	254 859,90
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2012				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	102 168,00	94 019,03	423,45	0,00	7 725,52
60622	Carburants	1 820,00	810,84	0,00	0,00	1 009,16
60632	Fournitures de petit équipement	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6064	Fournitures administratives	4 150,00	3 040,56	271,37	0,00	838,07
611	Contrats de prestations de services	0,00	187,78	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	19 400,00	19 131,30	0,00	0,00	268,70
6135	Locations mobilières	14 000,00	12 576,09	0,00	0,00	1 423,91
61522	Bâtiments	4 600,00	4 577,57	0,00	0,00	22,43
61551	Matériel roulant	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6156	Maintenance	12 750,00	13 567,58	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	11 000,00	12 300,52	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	900,00	745,45	0,00	0,00	154,55
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	227,24	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	2 000,00	1 302,00	0,00	0,00	698,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	440,00	394,18	0,00	0,00	45,82
6226	Honoraires	7 300,00	4 797,00	0,00	0,00	2 503,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 650,00	4 141,92	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	100,00	200,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	720,00	0,00	0,00	280,00
6256	Missions	1 500,00	2 167,47	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	2 000,00	2 292,99	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	2 542,22	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 450,00	3 373,50	83,68	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	3 608,00	700,82	0,00	0,00	2 907,18
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	722,00	68,40	0,00	209,60
62878	A d'autres organismes	3 500,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	181 600,00	178 890,31	0,00	0,00	2 709,69
6218	Autre personnel extérieur	12 300,00	12 935,36	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	90,00	74,98	0,00	0,00	15,02
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 400,00	1 367,48	0,00	0,00	32,52
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	250,00	242,25	0,00	0,00	7,75
64111	Rémunération principale	80 000,00	77 661,00	0,00	0,00	2 339,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	2 850,00	2 832,94	0,00	0,00	17,06
64118	Autres indemnités	42 900,00	42 883,09	0,00	0,00	16,91
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 700,00	13 630,93	0,00	0,00	69,07
6453	Cotisations aux caisses de retraite	24 500,00	23 982,61	0,00	0,00	517,39
6455	Cotisations pour assurance du personnel	360,00	0,00	0,00	0,00	360,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 610,00	1 381,00	0,00	0,00	229,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	400,00	310,14	0,00	0,00	89,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	820,00	781,80	0,00	0,00	38,20
6475	Médecine du travail, pharmacie	420,00	416,73	0,00	0,00	3,27
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	390,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	207 012,04	204 795,86	0,00	0,00	2 216,18
6531	Indemnités	102 512,04	102 373,87	0,00	0,00	138,17
6532	Frais de mission	1 000,00	225,00	0,00	0,00	775,00
6533	Cotisations de retraite	7 400,00	7 195,02	0,00	0,00	204,98
6554	Contributions aux organismes de regroupement	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
6555	Contributions au C.N.F.P.T. (personnel privé d	60 000,00	58 901,97	0,00	0,00	1 098,03
6574	Subventions de fonctionnement aux associati	33 600,00	33 600,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		490 780,04	477 705,20	423,45	0,00	12 651,39
66	Charges financières (b)	16 176,46	12 684,09	2 666,31	0,00	826,06
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 176,46	12 176,46	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus nor	1 500,00	-1 567,09	2 666,31	0,00	400,78
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts cr	2 500,00	2 074,72	0,00	0,00	425,28
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		506 956,50	490 389,29	3 089,76	0,00	13 477,45
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	112 265,03	112 265,03			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	112 265,03	112 265,03			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		112 265,03	112 265,03			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		112 265,03	112 265,03			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		619 221,53	602 654,32	3 089,76	0,00	13 477,45
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2012	1 567,09
= Différence ICNE 2013 - ICNE 2012	-1 567,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉTAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	585 225,59	585 225,59	0,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	585 225,59	585 225,59	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		585 225,59	585 225,59	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 430,70	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	0,00	1 430,70	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		585 225,59	586 656,29	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section.	27 969,00	27 969,00			0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement tra	27 969,00	27 969,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		27 969,00	27 969,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		613 194,59	614 625,29	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012		6 026,94				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2012	0,00
= Différence ICNE 2013 - ICNE 2012	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	165 300,00	147 800,00	0,00	17 500,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	155 300,00	147 800,00	0,00	7 500,00
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	4 590,49	3 148,95	0,00	1 441,54
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 590,49	1 506,96	0,00	2 083,53
2184	Mobilier	1 000,00	1 641,99	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		169 890,49	150 948,95	0,00	18 941,54
16	Emprunts et dettes assimilées	32 323,36	32 323,36	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	32 323,36	32 323,36	0,00	0,00
Total des dépenses financières		32 323,36	32 323,36	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		202 213,85	183 272,31	0,00	18 941,54
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	27 969,00	27 969,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	27 969,00	27 969,00		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	21 219,00	21 219,00		0,00
13912	Régions	3 750,00	3 750,00		0,00
13913	Départements	3 000,00	3 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		27 969,00	27 969,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		230 182,85	211 241,31	0,00	18 941,54
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012		19 582,18			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES.

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	37 500,00	42 594,87	0,00	0,00
1312	Régions	37 500,00	37 500,00	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	5 094,87	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		137 500,00	142 594,87	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		137 500,00	142 594,87	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	112 265,03	112 265,03		0,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.	78 390,01	78 390,01		0,00
28031	Amortissements des frais d'études	21 928,00	21 928,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	7 635,72	7 635,72		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 859,30	2 859,30		0,00
28184	Mobilier	1 452,00	1 452,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		112 265,03	112 265,03		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		112 265,03	112 265,03		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		249 765,03	254 859,90	0,00	0,00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2012		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET.	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT.	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre) ...

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
---------	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	-------

INVESTISSEMENT

	REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Opérations financières	19 582,18												19 582,18
Equipements municipaux (2)		150 948,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 948,95
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses réelles	19 582,18	183 272,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 854,49
Total recettes réelles	0,00	142 594,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 594,87
Solde d'investissement	-19 582,18	-40 677,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-60 259,62

RESTE A REALISER au 31/12/N

Total dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

	REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses réelles	1 522,67	491 956,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	493 479,05
Total recettes réelles	6 026,94	586 656,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	592 683,23
Solde de fonctionnement	4 504,27	94 699,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-60 259,62

RESTE A REALISER au 31/12/N

Total dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs, hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Non Ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	----------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

	Total dépenses réelles investissement	0,00	183 272,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 272,31
Réalisations		0,00	183 272,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 272,31
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	32 323,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 323,36
1641	Emprunts en euros	0,00	32 323,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 323,36
20	Immobilisations incorporelles	0,00	147 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 800,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation	0,00	147 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 800,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 148,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 148,95
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	1 506,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 506,96
2184	Mobilier	0,00	1 641,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 641,99

RECETTES

	Total recettes réelles investissement	0,00	142 594,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 594,87
Réalisations		0,00	142 594,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 594,87
13	Subventions d'investissement	0,00	42 594,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 594,87
1312	Régions	0,00	37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00
1313	Départements	0,00	5 094,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 094,87
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

	Total dépenses réelles fonctionnement	1 522,67	491 956,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	493 479,05
Réalisations		1 522,67	491 956,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	493 479,05
011	Charges à caractère général	423,45	94 019,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 442,48
60622	Carburants	0,00	810,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	810,84
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	271,37	3 040,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 311,93
611	Contrats de prestations de services	0,00	187,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187,78
6132	Locations immobilières	0,00	19 131,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 131,30
6135	Locations mobilières	0,00	12 576,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 576,09

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Non Ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
61522	Bâtiments	0,00	4 577,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 577,57
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	13 567,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 567,58
616	Primes d'assurances	0,00	12 300,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 300,52
6182	Documentation générale et technique	0,00	745,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	745,45
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	227,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227,24
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	1 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 302,00
6225	Frais de colloques et séminaires	0,00	394,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	394,18
6226	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	4 797,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 797,00
6227	Honoraires	0,00	4 141,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 141,92
6232	Frais d'actes et de contentieux	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6236	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Voyages et déplacements	0,00	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720,00
6257	Missions	0,00	2 167,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 167,47
6261	Réceptions	0,00	2 292,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 292,99
6262	Frais d'affranchissement	0,00	2 542,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 542,22
627	Frais de télécommunications	83,68	3 373,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 457,18
6283	Services bancaires et assimilés	0,00	700,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,82
62878	Frais de nettoyage des locaux	68,40	722,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	790,40
637	A d'autres organismes	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	178 890,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 890,31
6218	Autre personnel extérieur	0,00	12 935,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 935,36
6332	Coalisations versées au F.N.A.L.	0,00	74,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74,98
6336	Coalisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	1 367,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 367,48
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	242,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242,25
64111	Rémunération principale	0,00	77 661,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 661,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	2 832,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 832,94
64118	Autres indemnités	0,00	42 883,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 883,09
6451	Coalisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	13 630,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 630,93
6453	Coalisations aux caisses de retraite	0,00	23 982,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 982,61
6455	Coalisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. du supplément familial	0,00	1 381,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 381,00
6474	Coalisations aux autres oeuvres sociales	0,00	310,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310,14
6475	Versements aux autres oeuvres sociales	0,00	781,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	781,80
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	416,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	416,73
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390,00

IV - ANNEXES

IV

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Non Ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
65	Autres charges de gestion courante	0,00	204 795,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 795,86
6531	Indemnités	0,00	102 373,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 373,87
6532	Frais de mission	0,00	225,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225,00
6533	Coûts de retraite	0,00	7 195,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 195,02
6554	Contributions aux organismes de regroupement	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6555	Contributions au C.N.F.P.T. (personnel privé d'emploi)	0,00	58 901,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 901,97
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	0,00	33 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 600,00
66	Charges financières	1 099,22	14 251,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 350,40
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	12 176,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 176,46
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	1 099,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 099,22
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0,00	2 074,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 074,72
RECETTES													
Réalisations	Total recettes réelles fonctionnement	0,00	586 656,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	586 656,29
74	Dotations, subventions et participations	0,00	586 656,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	586 656,29
74751	GFP de rattachement	0,00	585 225,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	585 225,59
77	Produits exceptionnels	0,00	1 430,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 430,70
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	1 430,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 430,70

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	1 522,67	604 221,41	605 744,08
011 Charges à caractère général	423,45	94 019,03	94 442,48
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	178 890,31	178 890,31
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	112 265,03	112 265,03
65 Autres charges de gestion courante	0,00	204 795,86	204 795,86
66 Charges financières	1 099,22	14 251,18	15 350,40
RECETTES TOTALES (1)	6 026,94	614 625,29	620 652,23
002 Résultat de fonctionnement, reporté (excédent ou déficit)	6 026,94	0,00	6 026,94
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	27 969,00	27 969,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	585 225,59	585 225,59
77 Produits exceptionnels	0,00	1 430,70	1 430,70

Sous-fonction 02	
020	
Administration générale de la collectivité	
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (1)	604 221,41
011 Charges à caractère général	94 019,03
012 Charges de personnel et frais assimilés	178 890,31
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	112 265,03
65 Autres charges de gestion courante	204 795,86
66 Charges financières	14 251,18
RECETTES TOTALES (1)	614 625,29
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédé	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	27 969,00
74 Dotations, subventions et participations	585 225,59
77 Produits exceptionnels	1 430,70

2013

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	150 948,95	150 948,95
Non individualisées en opérations	150 948,95	150 948,95
20 Immobilisations incorporelles	147 800,00	147 800,00
21 Immobilisations corporelles	3 148,95	3 148,95
RECETTES TOTALES (1)	142 594,87	142 594,87
Non affectées aux opérations	142 594,87	142 594,87
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	42 594,87	42 594,87
16 Emprunts et dettes assimilées	100 000,00	100 000,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 02	
	020 Administration générale de la	
DEPENSES TOTALES (1)	150 948,95	
Non individualisées en opérations	150 948,95	
20 Immobilisations incorporelles	147 800,00	
21 Immobilisations corporelles	3 148,95	
RECETTES TOTALES (1)	142 594,87	
Non affectées aux opérations	142 594,87	
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	42 594,87	
16 Emprunts et dettes assimilées	100 000,00	

020
 Administration
 générale de la

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.1

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annulées au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.2

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN : ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux (taux au 31/12/2013) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Type d'indices (3)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (4)	Taux maximal (4)	Coût de sortie (5)	Taux après couverture éventuelle	Capital restant dû au 31/12/2013	Niveau du taux à la date de vote du budget (6)	Intérêts payés au cours de l'exercice (7)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (8)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunt à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat														
A														
18335007/000	SOCIETE GENERALE	120 000,00	1	9,50				0,00	0	88 421,05	3,27807	3 318,34	0,00	22,20%
A29110TQ	CAISSE D'EPARGNE ET PREVOYANCE	85 000,00	1	15,00				0,00	0	77 799,47	4,67893	3 675,64	0,00	19,54%
A29120W6	CAISSE D'EPARGNE ET PREVOYANCE	102 500,00	1	10,00				0,00	0	95 992,78	3,62178	3 519,19	0,00	24,11%
A29130JK	CAISSE D'EPARGNE ET PREVOYANCE	100 000,00	1	10,00				0,00	0	100 000,00	2,97	0,00	0,00	25,11%
MON248796EUR/02	Caisse Française de Financement Local	90 000,00	1	10,00				0,00	0	36 000,00	4,67217	1 971,29	0,00	9,04%
TOTAL A		497 500,00								398 213,30		12 484,46	0,00	100,00%
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
Multiplicateur jusqu'à 5														
E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		497 500,00								398 213,30		12 484,46	0,00	100%

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(4) Montant, index ou formule.

(5) Coût de sortie : indiquer le montant à acquitter pour le remboursement, déduit des pénalités éventuelles de remboursement anticipé.

(6) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 665111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(8) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 46449 et 466)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (7)	Date du premier rembt	Nominal (1)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (8)	Taux initial		Périodicité des rembises (5)	Profil d'amortissement (9)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Coût de sortie (10)	Couverture ? O/N (6)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt (4)
								Taux d'intérêt (2)	Taux actu.							
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					497 500,00								0,00		0,00	
1641 Emprunts en euros (total)					497 500,00								0,00		0,00	
MON248795EUR/02	Caisse Française de Financement Local	17/07/2007		01/03/2008	90 000,00	F			4.55	4.67217	X	N	0,00	N	0,00	A-1
18335/001/000	SOCIETE GENERALE	09/11/2010		09/10/2011	120 000,00	F			3.39	3.27807	X	N	0,00	N	0,00	A-1
A29110TQ	CAISSE D'EPARGNE ET PREVOYANCE	28/12/2011		25/06/2012	85 000,00	F			4.57	4.67893	X	N	0,00	N	0,00	A-1
A29120W6	CAISSE D'EPARGNE ET PREVOYANCE	20/12/2012		25/05/2013	102 500,00	F			3.51	3.62178	X	N	0,00	N	0,00	A-1
A29130JK	CAISSE D'EPARGNE ET PREVOYANCE	05/08/2013		25/08/2014	100 000,00	F			2.97	2.97	C	O	0,00	N	0,00	A-1
TOTAL GENERAL					497 500,00								0,00		0,00	

(1) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(2) Taux d'intérêt : taux initial du contrat.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(5) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; TM : trimestrielle.

(6) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(7) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer les différentes dates.

(8) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(9) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres.

(10) Coût de sortie : indiquer le montant à acquitter pour le remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N incluant les pénalités éventuelles de remboursement anticipé.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETRES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2013						ICNE de l'exercice
	Capital restant du au 31/12/2013	Durée résiduelle	Taux d'intérêt	Annuités payées au 31/12/2013		Charges d'intérêt	
				Capital			
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)	398 213,30			32 323,36	12 484,46	2 666,31	
1641 Emprunts en euros (total)	398 213,30			32 323,36	12 484,46	2 666,31	
MON248795EUR/02	36 000,00	3,75	4,67217	9 000,00	1 971,29	549,03	
18335/001/000	88 421,05	6,83	3,27807	12 631,58	3 318,34	689,83	
A29110TQ	77 799,47	13,25	4,67893	4 184,56	3 675,64	59,26	
A29120W6	95 992,78	9,17	3,62178	6 507,22	3 519,19	336,94	
A29130JK	100 000,00	9,67	2,97	0,00	0,00	1 031,25	
TOTAL GENERAL	398 213,30			32 323,36	12 484,46	2 666,31	

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de réserve, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.5

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (7)		Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil						Taux (4)	Index (5)	(6) Taux actuariel	Taux (4)		Index (5)	en intérêts (8)		en capital
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette																
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette																

(1) les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées
 (2) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;
 (3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;
 (4) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;
 (5) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;
 (6) taux annuel, tous frais compris ;
 (7) taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;
 (8) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN : ETAT DE LA DETTE
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunt couvert (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Notionnel de référence		Instrument de couverture											
	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type d'instrument de couverture (1)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte pour N	Date du début contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument (2)	Date de règlement	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles reçues pour la vente d'option
Total														

(1) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(2) Indiquer la nature du taux (fixe, variable, complexe) et, le cas échéant, l'indice de référence (ex : taux variable EURIBOR 12M)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN : ETAT DE LA DETTE

A2.6

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunt couvert (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence taux avant couverture (1)	Effet de l'instrument de couverture					Catégorie d'emprunt (2)	
		Référence du taux après couverture		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération		Après opération de couverture
		Taux payé	Taux reçu	Charges c/668	Produits c/768	de couverture	de couverture	
Total								

(1) Indiquer le type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe et, le cas échéant, l'indice de référence (ex : taux variable EURIBOR 12M).
 (2) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN DE L'ETAT DE LA PETITE
 DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.7

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2013	Montant des tirages 2013	Montant des remboursements 2013		Encours restant dû au 31/12/2013	Intérêts mandatés en 2012 (compte 6615)
				Intérêts	Remboursement du tirage		
51931 Lignes de crédit de trésorerie	04/01/2012	200 000,00	125 000,00	61,73	125 000,00	0,00	1 307,51
	05/11/2012	200 000,00	175 000,00	2 012,99	175 000,00	0,00	0,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		400 000,00	300 000,00	2 074,72	300 000,00	0,00	1 307,51

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES

IV

A2.8

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	398 213,30					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2013 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

A2.9

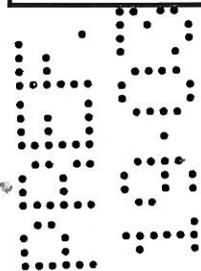
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2013

Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée en années		Taux				Nominal		Profil d'amortissement (3)		Dette en capital au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y lieu)		
			Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial FRC (1)	Index (2)	Taux actuar.	Contrat renégocié FRC (1)	Index (2)	Taux actuar.	Contrat initial	Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts

(1) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (2) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).
 (3) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

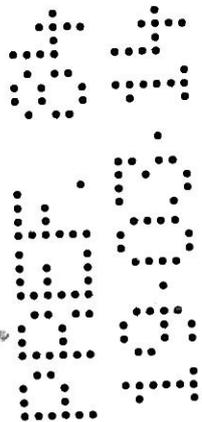
CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 160,00€			22/11/2004
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	22/11/2004
Linéaire	2031 Frais d'études	5	22/11/2004
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	22/11/2004
Linéaire	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	22/11/2004
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	22/11/2004
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	22/11/2004
Linéaire	2184 Mobilier	10	22/11/2004
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	5	22/11/2004
Linéaire	2033 Frais d'insertion	5	12/12/2008



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/N-1	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée
(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)



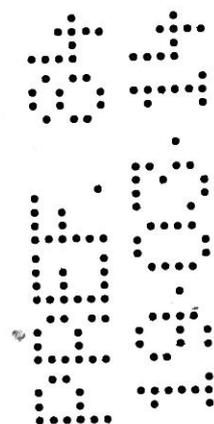
IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner



(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DETAIL DES DEPENSES

Art	Libellé	Crédits votés (BP + DM + RAR 2012)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		60 292,36	I 60 292,36	0,00	0,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		60 292,36	II 60 292,36	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		32 323,36	32 323,36	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	32 323,36	32 323,36	0,00	0,00
<i>Transferts entre sections = C+D</i>		<i>27 969,00</i>	<i>27 969,00</i>		<i>0,00</i>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (C)(1)</i>	<i>27 969,00</i>	<i>27 969,00</i>		<i>0,00</i>
13911	<i>Etat et établissements nationaux</i>	<i>21 219,00</i>	<i>21 219,00</i>		<i>0,00</i>
13912	<i>Régions</i>	<i>3 750,00</i>	<i>3 750,00</i>		<i>0,00</i>
13913	<i>Départements</i>	<i>3 000,00</i>	<i>3 000,00</i>		<i>0,00</i>

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art	Libellé	Crédits votés (BP + DM + RAR 2012)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur liens de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

DETAIL DES RECETTES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP + DM + RAR 2012)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		112 265,03	III 112 265,03	0,00	0,00
Transferts entre sections (c) (1)		112 265,03	112 265,03		0,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	78 390,01	78 390,01		0,00
28031	Amortissements des frais d'études	21 928,00	21 928,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	7 635,72	7 635,72		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 859,30	2 859,30		0,00
28184	Mobilier	1 452,00	1 452,00		0,00

	Montant
Dépenses financières (I)	I 60 292,36
Recettes financières (III)	III 112 265,03
Solde (recettes - dépenses)	IV = III - I (3) + 51 972,67
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C/2763) et charges transférées (D) (4) (5)	IV + c/2763 + D (3) + 51 972,67
Résultat hors charges transférées	III - II 51 972,67

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art	Libellé	Crédits votés (BP + DM + RAR 2012)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(3) Indiquer le signe algébrique.

(4) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

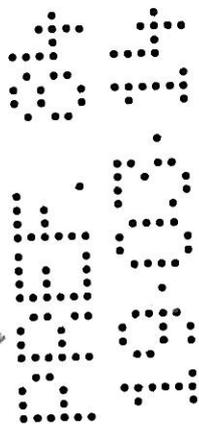
(5) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	



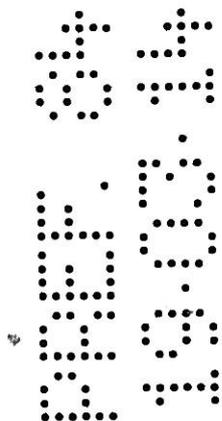
(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	



(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service

IV - ANNEXES

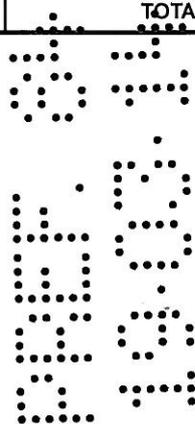
IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	



(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

2013
 2013
 2013
 2013

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
 (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)



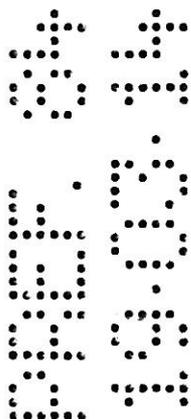
IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS
POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

N° opération :		Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES							
RECETTES							



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
13/03/2013	FRAIS D'ETUDES - PROGRAMME PARTENARIAL 2012	6 400,00	0,00	10
22/05/2013	ARMOIRES	1 641,99	0,00	10
04/07/2013	FRAIS D'ETUDES - PROGRAMME PARTENARIAL 2013	55 000,00	0,00	10
23/09/2013	FRAIS D'ETUDES - PROGRAMME PARTENARIAL 2013	86 000,00	0,00	10
17/10/2013	FRAIS D'ETUDES - PROGRAMME PARTENARIAL 2013	400,00	0,00	10
16/12/2013	UNITE CENTRAL FUJITSU	1 506,96	0,00	3
TOTAL GENERAL		150 948,95	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2318-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A10.4

VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES
 ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES.....	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.5
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS. (L. 300-5 du code de l'urbanisme)	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU PLAN EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV - ANNEXES

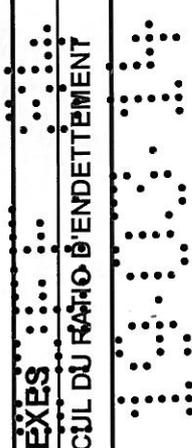
IV

B1.1

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
 (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année et profil de l'emprunt (1)	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité rembt. (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux ... (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux ... (3)	Index (4)	Niveau de taux		Nature emprunt (7)	en (8) intérêts
Totaux généraux																
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP																
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP																
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat																
Totaux pour les autres emprunts																

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;
 (2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle ;
 (3) indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;
 (4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...) ;
 (5) taux annuel, tous frais compris ;
 (6) taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;
 (7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O) ;
 (8) annuité due au titre de contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668 ;

<p>IV - ANNEXES</p> 	<p>IV</p>
<p>ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTÉMENT</p>	<p>B1.2</p>

Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 44 807,82
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 44 807,82
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 586 656,29

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV - ANNEXES :
 ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE : B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
 (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/2013	Annuité versée au cours de l'exercice
8018 Autres engagements donnés					33 600,00	0,00	33 600,00
Au profit d'organismes privés					33 600,00	0,00	33 600,00
2013	Cotisation	AGENCE D'URBANISME RHONE AVIGNON VAUCLUSE	1	12	33 600,00	0,00	33 600,00
TOTAL					33 600,00	0,00	33 600,00



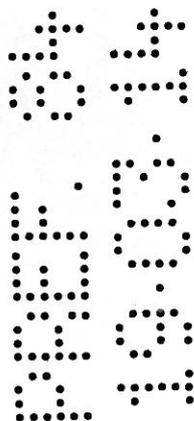
IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2013	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					37 500,00	0,00	37 500,00
8028 Autres engagements reçus					37 500,00	0,00	37 500,00
Engagements reçus des entreprises					37 500,00	0,00	37 500,00
2005	Subvention - Elaboration SCoT	CONSEIL REGIONAL PACA		12	37 500,00	0,00	37 500,00



IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)	B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		



IV - ANNEXES

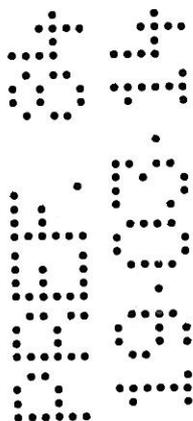
IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)



(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

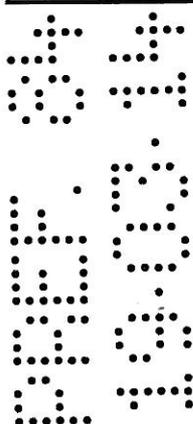


(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			



IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	2	0
Directeur Territorial	A	1	1	0
Adjoint administratif 1ère classe	C	1	1	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	1	0
Technicien principal 2ème classe	B	1	1	0
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		3	3	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B, ou C



IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013	C1.1

AGENTS NON TITULAIRE (Emploi pourvu)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT (4)
			Indice	Euros	
Total					

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1^{er} alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

3-2 : article 3, 2^{ème} alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

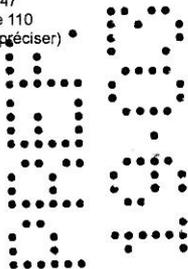
3-3 : article 3, 4^{ème} alinéa : emplois permanents à temps non complet (-31H30) dans les communes de 2000 habitants

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

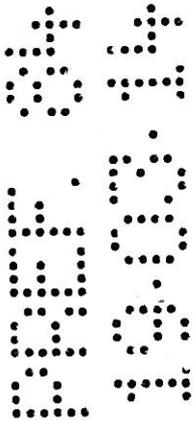


SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2013
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2013	C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT



IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-4-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT:	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Ou créés par l'établissement public ou le groupement

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.5
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	

1 - Budget SMBVA

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2012)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	249 765,03	230 823,49	0,00	18 941,54
RECETTES	249 765,03	254 859,90	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	619 221,53	605 744,08	0,00	13 477,45
RECETTES	619 221,53	620 652,23	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2012)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	249 765,03	230 823,49	0,00	18 941,54
RECETTES	249 765,03	254 859,90	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	619 221,53	605 744,08	0,00	13 477,45
RECETTES	619 221,53	620 652,23	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	868 986,56	836 567,57	0,00	32 418,99
TOTAL GENERAL DES RECETTES	868 986,56	875 512,13	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						



Syndicat Mixte
pour le SCoT
du Bassin de Vie
d'Avignon

COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 ARRÊTÉ - SIGNATURES

19.03.14

Nombre de membres en exercice : 34
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 18
 VOTES : Pour : 18
 Contre : —
 Abstentions : —

Date de convocation : 18/02/2014

Présenté par Monsieur Alain CORTADE, Président, et délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session de Comité Syndical,
 A Le Pontet, le 3 Mars 2014

Les membres de l'assemblée délibérante,

<i>Excusée</i> Marie-Josée ROIG	<i>Excuse</i> François LELEU	Frédéric ROGIER	Eric PALMA	<i>[Signature]</i> Primo VACCHIANI
<i>[Signature]</i> Rober BOYER	Alain CORTADE	<i>Excuse</i> Guy QUIOT	<i>[Signature]</i> Christian RANDOULET	Joël GRANIER
<i>[Signature]</i> Pierre JOUVENAL	Anne-Marie FAUCELLI	<i>[Signature]</i> Bernard GOUDON	<i>[Signature]</i> Georges BEL	<i>[Signature]</i> Carole DELAFONTAINE
<i>[Signature]</i> Michel PONCE	<i>[Signature]</i> Joël GUIN	Xavier BELLEVILLE	Joël SERAFINI	Michel BARONE
Jean-Pierre BOISSON	<i>[Signature]</i> Jean-Pierre FENOUIL	<i>[Signature]</i> André PEREZ	Marie-France LORHO	<i>Excuse</i> Thierry LAGNEAU
<i>[Signature]</i> Stéphane GARCIA	<i>[Signature]</i> Lucien STANZIONE	<i>[Signature]</i> Christian GROS	<i>[Signature]</i> Pierre MARGAILLAN	<i>[Signature]</i> Françoise LAFAURE
<i>[Signature]</i> Jean GUEDES	<i>[Signature]</i> Michel ANASTASY	Patrick MANETTI	Jean-Marc TAILLEUR	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture de Vaucluse

Le : 19/3/14 et de la publication le : 19/3/14
 A Le Pontet le 19/3/14

Le Président - Alain CORTADE



SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
 p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.17 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.21 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p.22 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
p.23 A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.24 A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.25 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.26 A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.28 A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.29 A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.31 A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.32 A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.33 A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.34 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.35 A4 - Etat des provisions	X	
p.36 A5 - Etalement des provisions	X	
p.37 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.38 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.39 A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnemen	X	
p.40 A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.41 A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.42 A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.43 A8 - Etat des charges transférées	X	
p.44 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.45 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.46 A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.47 A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.48 A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.49 A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.50 A11 - Etat des travaux en régie	X	
p.51 A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan		
p.52 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.53 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.54 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.55 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.56 B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.57 B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.58 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.59 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.60 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.61 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		
p.62 C1.1 - Etat du personnel	X	
p.64 C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.65 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.66 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.67 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.68 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.69 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.70 C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.71 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.72 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)